

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 FEVRIER 2009

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, BURY Denis GUIGNERET Franck, HEINIS Isabelle, NICOD Patrick, MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André.

Excusés :

Absent :

Date de convocation 29 JANVIER 2009

Secrétaire de séance : Alain MAIGROT

1. Eau

Un dysfonctionnement au niveau du château d'eau a été repéré le 26 janvier et après intervention de Véolia, un nouveau contrôle a montré l'efficacité du système. La proposition d'installer une télésurveillance (53 00€) est rejetée tant que Michel Macle est en charge de cette surveillance.

Les subventions obtenues pour les travaux sur la conduite principale seront amorties sur une durée de 20 ans. (Délibération)

2. Urbanisme

Plusieurs dossiers en cours ont été évoqués :

= Affaire Cartier : les travaux ont repris et ne semblent pas respecter intégralement le Permis de Construire initial. Une rencontre avec notre avocat a été sollicitée.

Les autres affaires en justice semblent être en panne.

= Demande Benoit Lizon concernant un projet de chemin privé sur terrain public nécessitera la réunion de la commission en charge de ces dossiers pour proposer une réponse à la question posée.

Les permis de Mr Bonnet et de Mr et Mme Suret sont accordés.

= ZPR : face aux problèmes posés par certaines enseignes, le Conseil Municipal souhaite que la commission en charge de ces questions provoque un groupe de travail pour rendre plus opérationnels ces textes. Concernant les pré enseignes Maison d'Eusébia dont la part privée n'a pas été réglée, le conseil décide de les enlever.

3. SICTOM

Les camions de ramassage des ordures ménagères connaissent de plus en plus de difficultés pour effectuer leur mission dans les rues de notre village. Les stationnements sauvages nécessitent des manœuvres qui ont encore entraîné un incident matériel le mois dernier. Le SICTOM a proposé au Maire de ne plus parcourir l'ensemble des rues étroites et embarrassées par des véhicules. Avant de demander aux habitants de regrouper leurs bacs aux extrémités des rues, (ce qui peut être demandé par le SICTOM) le Conseil Municipal demande que chacun prenne en compte ces risques de voir modifier les circuits de ramassage en ne stationnant plus, au moins le lundi, dans les rues du bourg car les agriculteurs sont aussi concernés. Une réglementation du stationnement sera mise en place dans les mois qui viennent.

4. Travaux des bâtiments

Depuis fin décembre Philippe Barbe a entrepris la réparation et la peinture des volets et portes des bâtiments publics. Le conseil souhaite que ces travaux se poursuivent sur l'ensemble des bâtiments de la Commune qui en avaient bien besoin.

5. Aménagement de la traversée de l'Agglomération

Le maire se félicite que le projet de réfection de la traversée d'agglomération soit retenu pour 2009 par le Conseil Général car de nombreux dossiers ont été reportés. Aussitôt informé de la décision, il a réuni un groupe de travail avec la DDE et le Conseil Général qui permet d'envisager ces travaux en juin prochain. Le maire propose une réunion publique sur ce sujet avant la réunion du 23 février.

6. Vigne conservatoire

Le maire est autorisé à engager toutes les démarches concernant la plantation de cette vigne : douanes, notaire, AM

7. Association Foncière

Denis Bury a fait le compte rendu de la réunion que s'est tenue le 3 février et qui envisage un programme de travaux sur les chemins de l'Association Foncière et de la Commune. Le classement de certains chemins pourrait faire l'objet d'une révision.

8. Communication

Le site Internet de la Commune a été visité 1800 fois depuis sa mise en place. Le Conseil Municipal trouve ce support de communication tout à fait intéressant mais Patrick Nicod qui a en charge ce site souhaite qu'il soit enrichi par les conseillers qui disposent d'informations.

Le N° 6 de Château-Chalon Info est en préparation et la plaquette de la CCCHS sera distribuée dans les jours qui viennent.

9. Affouages

L'évaluation de l'affouage 2009 s'élève à 1 980€ Les frais de l'ONF seront de 10%.

Les parcelles concernées par l'affouage de 2009 sont les parcelles 12 ; 30 et 31. La parcelle 29 sera proposée pour une vente par adjudication.

10. SPANC

Une réunion d'information se tiendra à Lons le Saunier le 26 février

11. Relais d'Assistante Maternelle

Après présentation de la délibération du Conseil Communautaire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette dernière.

12. WC publics

Les WC publics étant fermés l'hiver à cause du gel, certains commerçants se plaignent de cette situation. Le problème ne peut être résolu en période de froid intense. La commission en charge des aménagements et de la circulation au sein du village envisagera aussi une signalétique des lieux.

13. Salle polyvalente

La proposition de transformer la seconde salle d'école en salle « polyvalente » municipale a été présentée par un des conseillers municipaux. Le Conseil à l'unanimité moins une voix a rejeté ce projet mais n'est pas fermé à d'autres propositions.

14. Budget 2009

Sur proposition du bureau des adjoints, le Conseil a retenu les orientations suivantes pour alimenter cette année 2009

- tout d'abord poursuivre et finaliser tous les travaux d'entretien des bâtiments municipaux qui ont été engagés.
- Financer les aménagements de la traversée d'agglomération
- Envisager la rénovation de la Mairie même si un projet devrait voir le jour avant 2012 pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Changer tous les compteurs d'eau qui sont défectueux (soit environ une trentaine)
- Travailler sur la propreté du village en incitant chaque propriétaire à entretenir son environnement proche à commencer par la Commune. Une corvée de printemps sera programmée à cet effet ainsi qu'un appel à la population.
- Si des investissements sont encore possibles, chercher à financer une des façades municipales : l'ancienne caserne.